

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU MERCREDI 24 AVRIL 2019

1. Adhésion au CAUE du Morbihan

le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan pour l'année 2019, ainsi que le montant de la cotisation fixée à 514.80 €,

2. l'Oust à Brocéliande Communauté Modalités de transfert de la compétence relative à l'assainissement collectif à de

Initialement prévue au 1^{er} janvier 2020 par la loi NOTRe, la prise de compétence "assainissement collectif" peut être reportée au 1^{er} janvier 2026, s'appuyant sur la loi n°2018-702 du 3 août 2018, loi dite Ferrand-Fesneau. L'article 1^{er} prévoit à ce titre la mise en place d'un mécanisme de minorité de blocage pour donner une marge de manœuvre aux communes membres de communautés de communes souhaitant différer le transfert entre 2020 et le 1^{er} janvier 2026.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce contre le transfert de la compétence "assainissement collectif" à la communauté de communes de l'Oust à Brocéliande Communauté au 1^{er} janvier 2020.

3. Fixation du taux de promotion pour l'avancement de grade

Le taux de promotion pour l'avancement de grade est fixé à 100 % pour le grade suivant :

- Rédacteur Principal de 2^{ème} classe

4. Participation aux frais de fonctionnement pour un enfant scolarisé en unité locale d'inclusion scolaire à l'école St Joseph-St Jean de Ploërmel

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement pour un enfant scolarisé en classe spécialisée à l'école St Joseph – St Jean, à hauteur de 344.61 €, montant accordé par enfant, en classe de primaire à l'école Ste Thérèse d'Augan, dans le cadre de la convention OGEC, et ce pour l'année scolaire 2018/2019.

5. Travaux de Voirie Rurale 2019 – Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental

Le conseil municipal, à l'unanimité sollicite la participation du Conseil Départemental dans le cadre du financement des travaux de voirie rurale 2019, à hauteur de 40 % du montant HT des travaux subventionnables, plafonné à 15 000 € HT par km de voie impactée par les travaux.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2019

1 Prix du repas à la cantine scolaire municipale pour l'année scolaire 2019/2020

Décision est prise à 13 voix pour et 1 abstention, de fixer le prix du repas à la cantine scolaire municipale pour l'année scolaire 2019/2020 à :

- 3,60 € pour les enfants domiciliés sur la commune
- 4,43 € pour les enfants domiciliés hors territoire communal et les enseignants

2 Tarif de la garderie périscolaire municipale pour l'année 2019/2020

Les nouveaux tarifs applicables pour l'année scolaire 2019/2020 sont fixés 3 voix pour 1 abstention comme suit :

- 0.44 € le ¼ heure pour les enfants domiciliés sur la commune
- 0.57 € le ¼ heure pour les enfants domiciliés hors territoire communal

3 Tarif des activités multisports pour l'année 2019/2020

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs des activités multisports pour l'année scolaire 2019/2020 comme suit :

- Seniors : 23.00 € par trimestre, soit 69.00 € à l'année

4 Décision de poursuite éventuelle des travaux de l'église pour la façade nord et le chœur

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la première phase des travaux de l'église, à savoir le clocher et la façade sud, est en cours d'achèvement.

Une nouvelle estimation des travaux pour les façades nord, ouest et le chœur a été demandée au cabinet Antak, maître d'œuvre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre les travaux de restauration de l'église sur les façades nord, ouest et le chœur et examinera le plan de financement lors d'un prochain conseil.

5 Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, la mise en place des indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour l'ensemble des agents de la collectivité.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

LOTISSEMENT COMMUNAL « le Domaine de Mauprès »

A ce jour, 3 terrains sont vendus, des négociations sont en cours pour la commercialisation des 11 derniers lots.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

TRAVAUX RUE DE BONNEVAL

Les travaux concernant le cheminement piétons et la sécurisation des usagers est en cours. Des essais de positionnement de chicanes seront opérés avant la mise en place définitive permettant ainsi de limiter la vitesse.



☞ ☞ ☞ ☞ ☞

PARTICIPATION CITOYENNE :



Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages

Une réunion publique sera organisée début septembre afin de présenter la démarche et d'identifier les volontaires.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

ENVIRONNEMENT :

La municipalité et le GBO (Grand Bassin de l'Oust) travaillent sur la gestion raisonnée des bords de route dans le cadre de la « gestion différenciée ». Sur quelques routes communales, il a été fait des essais de fauches tardives. Des panneaux explicatifs accompagnent cette démarche. Une expérience de gestion différenciée est déjà en cours sur le terrain des charmilles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Lucette Gosselin chargée d'études en environnement au GBO au 06 08 01 47 24

MADONE DES MOTARDS

Comme chaque année, la Madone des Motards a lieu le 15 août. Elle traversera à nouveau la commune. Cette manifestation nécessite beaucoup de bénévoles. Si vous êtes disponible et intéressé veuillez prendre contact avec Jean-Yves LABBE au 06.86.46.16.43

Merci de faire attention aux animaux sur le circuit.

CONCOURS PHOTOS SUR LE THEME DU TRAVAIL SUR LA COMMUNE



Le concours photos est ouvert. Alors...A vos appareils! Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de la mairie et sur le site internet. **Dépôt des dossiers jusqu'au 31 octobre**. Les photos gagnantes paraîtront dans le prochain bulletin municipal.

☺ ☺ ☺ ☺ ☺

ALSH:

Le centre Social du Pays de Guer proposera, comme tous les ans, un accueil de loisirs à Augan au cours du mois de juillet. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser au Centre Social de Guer au 02 97 22 50 87.



☺ ☺ ☺ ☺ ☺

MEDIATHEQUE :



Au mois d'Août, les horaires changent :

Fermeture du lundi 5 août au mardi 27 août inclus et le jeudi 29 août

Ouverture : Mercredi 28 de 17h à 19h

Vendredi 30 de 17h à 18h30

Samedi 31 de 10h30 à 12h

La médiathèque d'Augan accueillera pour sa 4^{ème} édition le festival Les Enfants Lalala le samedi 18 octobre. En raison de l'engouement du public, il est fortement conseillé de réserver vos places dès mi-septembre en contactant la médiathèque (02.97.93.10.12 / biblio.augan@wanadoo.fr).

Et durant l'automne, nous vous invitons à venir avec vos enfants écouter les histoires contées par Anne-Tiphaine ou/et participer à l'un des ateliers création proposés par Véronic.

☺ ☺ ☺ ☺ ☺

RENDEZ-VOUS ESTIVAUX :

Gratuit !

Des temps conviviaux autour du jeu seront proposés par le Centre Social du Pays de Guer le **18 juillet de 10h à 18h** - salle du foyer à Augan

Atelier cuisine, pique-nique partagé, jeux de coopération...

☺ ☺ ☺ ☺ ☺

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

Inscription cantine et garderie
AVANT LE VENDREDI 23 AOUT IMPERATIVEMENT
Même pour les fréquentations occasionnelles

Les enfants qui ont déjà fréquenté ces services doivent **être réinscrits**. Les bulletins d'inscription peuvent d'ores et déjà être remplis en mairie. La facturation sera établie à chaque fin de mois.

Il est conseillé à toutes les familles de fournir leurs coordonnées même si les enfants ne sont pas amenés à fréquenter les services périscolaires. Une présence exceptionnelle peut arriver !

☺ ☺ ☺ ☺ ☺

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour toute inscription, contacter le service des Transports Scolaires au Centre Ressources à Guer : **02 97 22 59 31**

LES BOITES A LIVRES SONT EN SERVICE : On prend, on remet.

Située Place de la Poste (sous l'abri bus) et au bord de la voie verte, à l'abri voyageurs

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'étend à tous le territoire de la communauté de L'Oust à Brocéliande Communauté à parti du mois de juin. Pour plus d'informations vous pouvez contacter Claire TOULET, Technicienne rénovation habitat-énergie de la Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande Communauté au 02.30.07.10.34 ou par mail : claire.toulet@oust-broceliande.bzh

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

MSAP (Maison des Services au Public)

Une permanence est assurée à l'espace socioculturel un jeudi sur deux (semaines paires) de 9h à 12h. Aude Thomas animatrice à Oust à Brocéliande Communauté est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives (Impôts, CAF, CARSAT, Pôle Emploi, accès au droit...). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06.02.50.81.17

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

APPLICATION MOBILE OBC



Dans cette application vous y retrouverez : les actualités d'OBC, les informations concernant les services, des cartes interactives vous permettant de les localiser, les diverses publications (les magazines communautaires, les catalogues d'exposition, les journaux de la petite enfance, les programmes d'accueil de loisirs...), l'annuaire des associations, les programmes des cinémas de Malestroit et Guer, les permanences assurées dans les locaux communautaires, la météo...

Vous serez informé en permanence de toute nouveauté, changement...grâce à l'envoi de notifications. OBC mobile est disponible gratuitement. Rendez-vous sur votre store d'applications habituel (Apple Store, GooglePlay / Play Store), tapez OBC mobile dans le moteur de recherche et installez votre application.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

ENQUETE MOBILIS

Un questionnaire est en ligne sur le site de l'Oust à Brocéliande Communauté, rubrique Habiter le territoire/se déplacer. Elle permet de récolter votre avis sur le vélo comme mode de déplacement.



☞ ☞ ☞ ☞ ☞

QUELQUES DATES :

Dimanche 4 août : Noces Bretonnes
Samedi 31 août : Fête de la Radio



Samedi 13 – Dimanche 14 juillet : Festival de l'accordéon
Dimanche 28 juillet : Pardon de Ste Anne

Mercredi 4 sept : Don du sang
Samedi 7 sept : Forum des associations à Guer
Dimanche 15 sept : Pardon de St malo du Plessix
Samedi 21 Repas des bénévoles des Noces Bretonnes
Samedi 28 sept : Repas du club de l'Age d'or

Samedi 5 oct : Repas du CCAS
Vendredi 11 oct : Calendrier des Fêtes
Samedi 12 oct : Repas de l'Amicale Laïque
Samedi 12 oct : Concours de Palets
Samedi 19 oct : AG et repas des bénévoles du Festival de l'Accordéon
Samedi 26 oct : Repas des classes